



Sujet : "A la suite des travaux du CRAJ Lyon, et en s'appuyant sur la DSNJ à Orléans, comment développer le "parcours innovant défense", pour entretenir le lien avec les jeunes ayant bénéficié d'une première expérience défense ?

*Depuis sa création, en 1955, la Commission armées-jeunesse contribue à promouvoir l'esprit de défense, préparer les jeunes à leur responsabilité de citoyen et resserrer les liens entre la communauté nationale et les armées. Elle est un lieu unique de dialogue entre des associations, mouvements de jeunesse et organismes aux sensibilités très différentes. Les idées et recommandation exposées ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle du ministère des Armées.*

## SYNTHESE

Etat des lieux :

- Enjeu : besoin de recrutement des armées
- Problématique : un parcours peu ou pas connu
- Public ciblé : les 13 – 30 ans avec ou sans expérience dans les armées

Le groupe a alors organisé son travail autour de 4 axes de réflexions :

1. Comment faire connaître le PID ?
2. Comment le faire reconnaître ?
3. Comment maintenir le lien avec ceux qui ont réalisé tout ou partie du parcours ?
4. Comment maintenir le lien avec ceux qui n'ont réalisé « que » la JDC ?

Le groupe de travail recommande donc de :

- Faire connaître le PID, par de la communication directe ou indirecte auprès des jeunes, via des canaux éducatifs, associatifs ou familiaux
- Faire reconnaître le PID, par la valorisation des acquis et compétences par l'Education nationale, l'enseignement supérieur, le MINARM et les entreprises, afin que les jeunes y participant bénéficient d'une meilleure employabilité
- Valoriser concrètement l'engagement des jeunes dans le PID, pour maintenir le lien armée-jeunesse et favoriser un éventuel engagement ultérieur dans les armées ou la réserve

## SOMMAIRE

- 1) Présentation du cadre d'étude
- 2) Axes de travail
- 3) Analyse des enjeux
- 4) Propositions de recommandations

# 1) PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

## Contexte/ Historique du thème

Le PID tel qu'il est présenté aujourd'hui est la somme de différentes actions qui ne sont pas forcément connues par le grand public et surtout le public cible : les 13-30 ans.

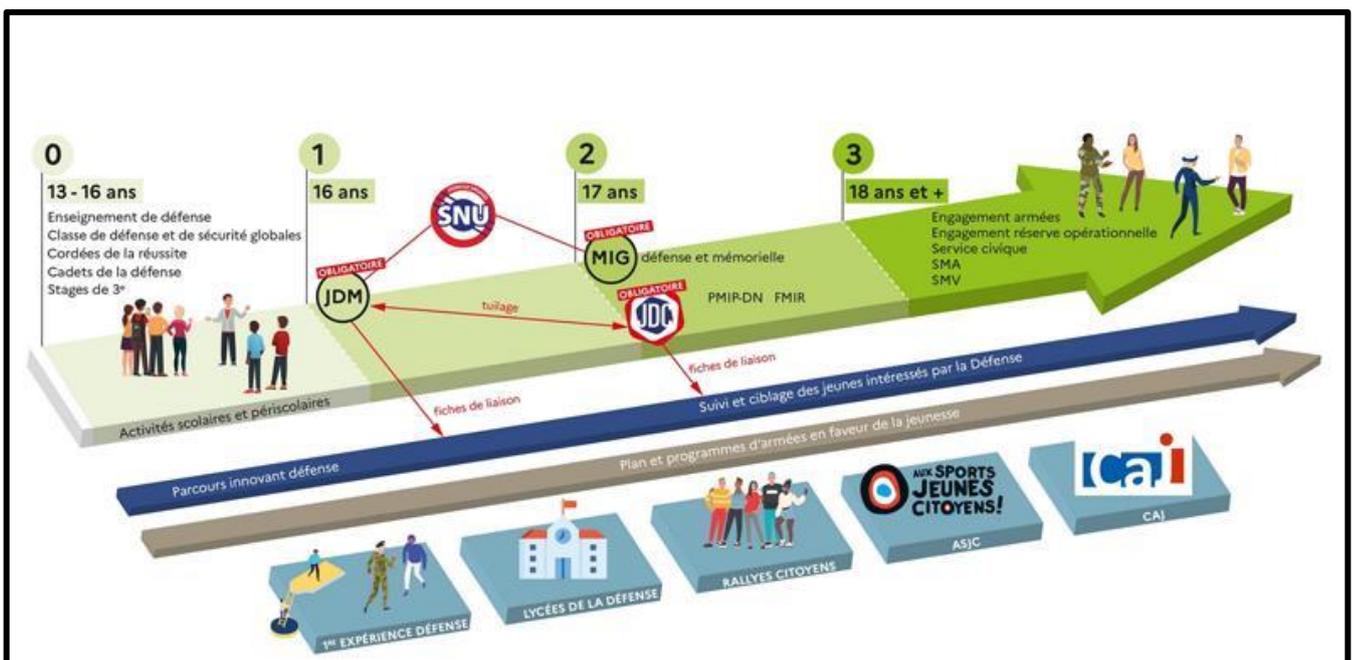
L'objectif du PID est de maintenir un contact avec les jeunes en vue d'un éventuel recrutement dans les armées.

Deux remarques s'imposent : l'essentiel du parcours est réalisé par des mineurs dans le cadre de l'Education nationale. De plus, tous les jeunes réalisent la JDC, mais sans forcément de suivi ultérieur.

## Le parcours de défense innovant



## Schéma des modules inclus dans le PID



## Enjeux liés à la valorisation de l'engagement

### Constat

Pas de prise en compte ni de reconnaissance de l'engagement parce qu'on ne fait pas de lien. Il n'y a que peu de cohérence, pas de prise en compte de l'individu en son tout, entre les savoir-être, les compétences professionnelles et sociales. Il ne faut pas oublier que le jeune est en devenir, et qu'il doit prendre confiance en lui. Si on veut donner une place à chaque jeune, la valorisation de son engagement est un levier fort, dans son parcours.

Pas de véritables liens entre la loi, les textes et la réalité du terrain.

### Ce sujet a des répercussions sur la société

- Reconnaître l'engagement et le valoriser pour le favoriser !

permet de/d' :

- Acquérir des savoir-être et favorise le « vivre ensemble ».
- Contribuer à développer le sens de l'initiative et de l'engagement au service du collectif
- Faire naître des vocations/armées.
- La valorisation de l'engagement individuel au service du collectif au sein du monde civil ou des armées favorise l'adhésion des jeunes aux valeurs de la République et l'intégration des individus à notre projet commun : faire Nation.

**La valorisation de l'engagement participe à la construction de la Nation.**

### Cadrage du périmètre des parties prenantes étudiées

Tout d'abord, le groupe a identifié trois parties prenantes : les armées, la jeunesse, et les éducateurs (parents, enseignants).

### Analyse des enjeux des parties prenantes – 1 : Le Ministère des Armées

#### OBJECTIF

- Développer le PID pour garder un lien centralisé avec les jeunes ayant participé à une des propositions
- Le faire reconnaître auprès des, et par, les institutions

#### BONNES PRATIQUES

- JDC : chaque jeune a un NID -> à donner à chaque interaction ou expérience
- Donner une attestation de stage pour les jeunes stagiaires de 3<sup>e</sup>
- Développer l'alternance puis « garder » les personnes
- Suite PMM : on donne un insigne aux jeunes, insigne connu dans la Marine

- Prochainement, le « badge numérique » CNED/ Marine nationale (avec autorisation des parents et du jeune).

### PROBLEMES

- Le parcours n'est pas connu des jeunes (hormis la JDC)
- Pas de suivi centralisé des jeunes : chaque institution a sa propre base de données
- Contrats de 4 ans : le jeune en repart à 22 ans

### QUESTIONS POSEES

- Regarder le succès relatif des parcours et ne garder que les plus populaires ?
- Regrouper cela sur une plateforme en ligne interactive ?
- Avoir plus de référencement google ?

## **Analyse des enjeux des parties prenantes – 2 : Les jeunes (18-30 ans)**

### OBJECTIF

- Reconnaissance de la notion d'engagement
- Voir ses compétences valorisées
- Se construire en tant que citoyen

### BONNES PRATIQUES

- Suivi des activités défense des jeunes via l'outil LSU, rubrique « parcours citoyenneté » : les enseignants peuvent valider des étapes sur les profils des jeunes
- Passer par le chef d'établissement, l'informer sur le parcours

### PROBLEMES

- Difficile de faire valoir les compétences
- Chaque jeune a un parcours différent qui ne s'inscrit pas forcément dans le PID
- Ne pas savoir quel élément du PID peut lui convenir

### QUESTIONS POSEES

- Comment sensibiliser les chefs d'établissement ?
- Qu'est-ce qui dépend du jeune / des autres ?

## **Analyse des enjeux des parties prenantes – 3 : Les éducateurs (parents, enseignants)**

### OBJECTIF

- Accompagner les élèves dans la définition d'un parcours adapté dès le collège
- Avoir un jeune qui se construit en tant que citoyen

## BONNES PRATIQUES

- MinTravail : plateforme 1jeune1solution très fréquentée donne de la visibilité

## PROBLEMES

- Le PID n'est pas dans l'escarcelle de l'Education nationale
- Reconnaissance de la notion d'engagement
- Lisibilité et visibilité de ce parcours : peu d'enseignants se rendent de leur propre initiative sur le site / défiance vis-à-vis des propositions
- Manque de lien entre les compétences apprises via le PID et ce que les jeunes apprennent à l'école -> parler le même langage

## **Bilan des enjeux**

A la fin de notre analyse des enjeux, nous avons élaboré 2 volets majeurs, l'un s'adressant aux jeunes de la part des armées, l'autre à l'enseignement supérieur et/ou aux entreprises de la part des armées.

En effet, les armées doivent communiquer sur le PID auprès des jeunes afin de les inciter à y participer. Cependant, il faut que ces jeunes y trouvent un intérêt, et cela peut passer par la reconnaissance des acquis du PID par l'enseignement supérieur et/ou les entreprises ; le PID devient ainsi une aide à l'employabilité. Ainsi, cela créera un double effet d'attraction pour le PID.

Le groupe a alors organisé son travail autour de 4 axes de réflexions :

- 1) Comment faire connaître le PID ?
- 2) Comment le faire reconnaître ?
- 3) Comment maintenir le lien avec ceux qui ont réalisé tout ou partie du parcours ?
- 4) Comment maintenir le lien avec ceux qui n'ont réalisé « que » la JDC ?

## Etat des lieux de l'existant

### Suivi numérique des jeunes

Le ministère des armées ne peut suivre les jeunes de la JDC en raison de pb de RGPD. Or cette situation a été résolue par le ministère de l'Education nationale avec le LSU (Livret Scolaire Unique) qui suit les élèves de l'âge de 6 ans à la fin du cycle 4 (3<sup>o</sup>). Il contient différentes informations (date et lieu de naissance, adresse, établissements scolaires fréquentés, langues étudiées, options, compétences...). Il existe même aujourd'hui le LSL (livret scolaire pour le passage du baccalauréat).

En revanche, les numéros attribués aux jeunes gens lors de la JDC sont spécifiques au MinArm et n'ont d'intérêt que de permettre le paiement d'un futur salaire en cas de recrutement.

### Valorisation des compétences

Le travail sur les compétences et leur validation est réalisé au sein de l'Education nationale. Chaque élève dispose d'un numéro qui le suit depuis l'entrée en maternelle, tout au long de sa scolarité.

Dans l'EN le travail sur les compétences, les savoirs et savoirs-être du CP jusqu'à la fin du collège constituent le LSU. Celui-ci recense le niveau des acquis de compétences de chaque élève et permet la validation du socle commun à la fin du cycle 4 (fin de 3<sup>o</sup>) en vue de l'obtention du DNB (Diplôme National du Brevet).

Mise en avant des compétences acquises lors de la fiche avenir pour parcoursup (cf. image).

Il existe également l'application ONISEP (cf. image) qui permet de présenter et d'enrichir le CV de l'élève tout au long de sa scolarité.



## Annnonce des éléments non traités dans ce rapport

Le ministère des armées doit donc travailler avec le Ministère de l'Education nationale pour favoriser la reconnaissance des compétences et reconnaître la participation des jeunes gens dans les différentes phases du parcours.

Le groupe n'avait pas le temps ni les moyens pour présenter de manière exhaustive des éléments constitutifs des compétences acquises et reconnues par la réalisation des étapes du parcours.

Les compétences acquises peuvent se calquer sur les référentiels existants dans l'Education nationale, le SMV pour les armées ou le passeport scout. Le modèle du compte personnel de formation peut aussi être une base d'étude.

Exemple des compétences évaluées dans le cadre du SMV.

### SAVOIR-FAIRE

- Connaissance des armées et des métiers des armées
- Compréhension des enjeux de défense
- Remise à niveau scolaire, préparation aux examens & concours
- Formation physique et morale, développement personnel, endurcissement physique, sport
- Santé
- Formation 1<sup>ers</sup> secours, permis de conduire, compétences professionnelles

### SAVOIR-ÊTRE

- sens du concret, développement « intégral » physique, moral et intellectuel
- développement du sens du collectif, de l'engagement, de la responsabilité
- discipline, exigence individuelle et collective
- Apprentissage des codes, us et coutumes
- Esprit de corps, appartenance collective, service, sacrifice,
- Uniforme, signes distinctifs, identité collective
- Symboles, liturgies, cérémonial, sentiment d'appartenance, « rituels républicains »
- Discipline, obéissance, respect des règles,
- Civisme, respect, politesse
- Responsabilité, autorité
- Exemplarité, confiance, connaissance mutuelle
- Solidarité, assistance,

## 2) NOS AXES DE TRAVAIL

### Axe 1 : Comment faire connaître le PID ?

#### Objectifs

#### **Condition nécessaire : présenter le parcours dans sa globalité**

Le ministère des Armées doit communiquer :

- En interne (vers tous les acteurs du PID)
- En externe :
  - Vers les jeunes (cible directe) et les parents
  - Vers les institutions

#### Réponses

- Le Ministère des Armées doit présenter le PID dans son ensemble, les 4 étapes comme un tout, et le rendre lisible
- Il doit communiquer sur le PID dans son ensemble tant en interne qu'en externe, notamment insister sur le lien et les interactions entre les différents dispositifs
- En interne:
  - CIRFA, services de recrutement des armées (qui recrutent environ 3% d'une classe d'âge annuellement)
  - DMD (un par département) : sont en lien direct régulier avec les Maires
  - Chaque acteur du PID doit être informé du reste du parcours (unités partenaires des Classes de Défense (1% de chaque classe d'âge touchée), hôtes de PMI et JDC, villes-marraines)
- En externe:
  - Cibles directes :
  - Jeunes (par les mails récupérés lors de la JDC)
  - Parents via les associations (scolaires) de parents, groupes Facebook d'intérêt, listing CAF...  
Note : Importance de mobiliser les parents : ils sont de bon conseil ; Chaque contrat que le jeune mineur signe est co-signé par ses parents (ou représentants légaux) → valable pour les 3 premières étapes du PID
- Partenaires auxquels fournir des « kits de communication » avec des éléments de langage adaptés :
  - Dans l'éducation nationale : CIO, CIDJ, trinômes académiques, enseignants → circulaire du DGESCO pour que l'enseignement moral et civique présente le PID aux élèves
  - Dans l'enseignement supérieur : relais défense en établissements, Bureau Des Elèves
  - EPIDE (établissements d'insertion) (Ministère de la Justice)

- Déscolarisés : cellules de prévention et missions locales (qui gèrent l'obligation de formation des jeunes en décrochage entre 16 et 18 ans) (MLDS et Education nationale en lien)
- Collectivités territoriales : correspondants défense dans les mairies pour rediffuser aux enseignants
- Départements et régions
- Associations pour jeunes : clubs sportifs, scouts, Fondation d'Auteuil
- Associations d'anciens militaires (qui interviennent dans les établissements scolaires, secondaire et supérieur)
- Associations ayant le label « partenaires de la défense »
- Chaines de communication Education nationale :
  - Emails des trinômes académiques
  - Modules de formation des professeurs d'histoire-géographie-EMC où ils apprennent l'enseignement de défense
  - Modules ou plaquettes suivant les académies pour les professeurs principaux en 3ème (pas national) → lancé par le recteur, via les IPR ou écoles de formation continue
  - Relais Défense : journée ponctuelle de formation

## **Axe 2 : Comment faire « reconnaître » le PID ?**

### Objectifs

Recenser et valoriser les acquis des jeunes ayant fait une partie du parcours, soit pour communiquer vis-à-vis des nouvelles recrues, soit vis-à-vis de leurs futurs employeurs/des institutions.

**Certifier et donc institutionnaliser le parcours**, les acquis (compétences, savoirs, savoirs-faire, savoirs-être) de chaque étape.

Cela demande un référentiel de compétences pour chaque étape du PID. Cela nécessite aussi que les dispositifs du PID permettent de garantir les acquis du jeune et que les certifications soient crédibles.

Une telle certification permet aussi de garder un lien matériel et enregistré avec le jeune. Proposition de mise en œuvre : mener un travail de réflexion tripartite au sein de chaque étape du PID, entre le MinArm, ses partenaires (Education Nationale) et le monde de l'entreprise, afin d'avoir une vision exhaustive des acquis des jeunes et de ce qui compte pour les futurs employeurs.

Le MinArm doit « institutionnaliser » le parcours.

→ Intérêts multiples

- Pour les armées :
  - reconnaissance des actions
  - suivi des jeunes en PID
  - maintien du lien et favoriser le recrutement
- Pour les jeunes :
  - reconnaissance des actions menées au sein des armées

- valorisation des acquis vers « l'extérieur »

## Réponses

Création d'une certification/d'un passeport : référentiel de compétences et d'expériences avec savoirs, savoir-faire et savoir-être... qui définiront les différentes étapes de cette certification (recensement des acquis).

- Faciliter le suivi des jeunes en PID
  - suivre les jeunes, et les recruter ensuite dans les armées
  - Création d'un SIRH qui recense tous les jeunes (en tenir compte en interne en CIRFA)
  - Valoriser pour le jeune les acquis du PID
- Moyens
  - Proposer une certification/ passeport suivant l'étape faite
  - Créer une table de références d'expériences
  - Manifester aux jeunes la reconnaissance des armées
- Avantages :
  - Fournir un passeport de compétences au jeunes  
Lister les savoir-faire et les savoir-être associés à chaque proposition du PID
  - Permet de mettre en avant les compétences acquises
  - Améliorer le format du diplôme  
Organiser une cérémonie avec les familles
- Travail en amont : Rendre valorisable le parcours à des extérieurs
  - Lister les compétences que le PID apporte
  - Hiérarchiser les acquis par rapport au monde civil
  - Repenser les éléments du PID en fonction des apports pour le jeune
  - Valoriser le PID sur le « marché » de l'enseignement (ex. s'aligner sur le classement des grandes écoles)
  - Savoir informer les recruteurs civils

## **Axe 3 : Comment maintenir le lien avec ceux qui ont fait tout ou partie du PID ?**

### Objectifs

Les jeunes ayant fait une partie du PID (sauf JDC) ont eu un contact prolongé et volontaire avec les armées. Ils sont donc présumés intéressés par le monde militaire. Toutefois, il est important de les suivre et de les valoriser même dans leur choix d'un parcours civil.

### Réponses

- Carnet de suivi/attestations
- Onglet supplémentaire dans le LSU pour valider la première étape du parcours.
- Utiliser les SI existants ; connexion des systèmes d'informations du SNU

- Utiliser le badge numérique qui sera expérimenté en 2023.

## **Axe 4 : « Comment maintenir le lien avec ceux qui n'ont réalisé que la JDC? »**

### Objectifs

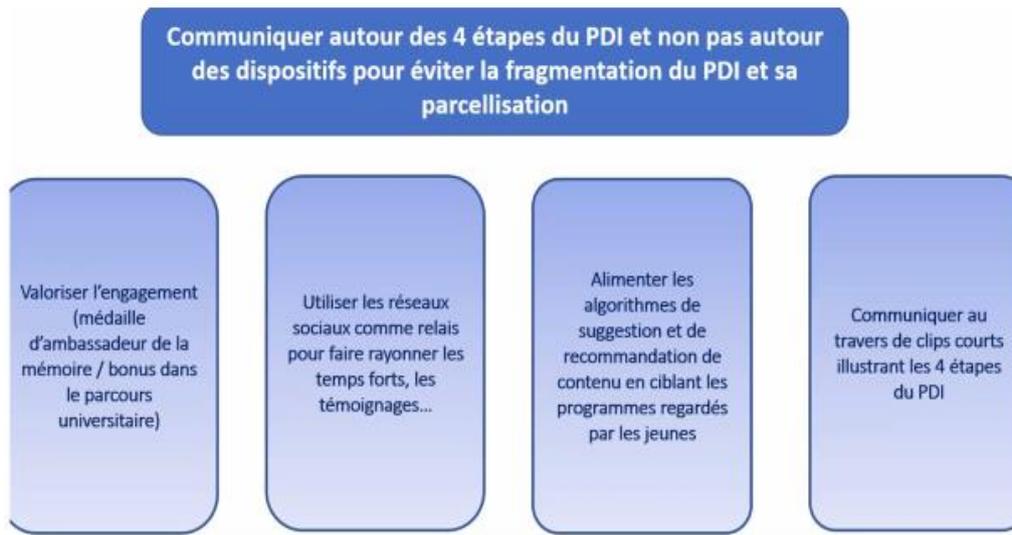
Notre réflexion part d'un constat : celui de la satisfaction de la JDC pour les jeunes (chiffres)  
Il faut ensuite susciter l'intérêt des jeunes pour le PID, par cette première étape.

### Réponses

1. Suivre chaque jeune en lui donnant son badge numérique (dossier) à la JDC.
2. Fidéliser les jeunes intéressés en :
  - Proposant une journée « Portes ouvertes », 6 mois après la JDC (métiers militaires)
  - Communiquant auprès des familles sur les possibles suites : stages (mis à jour récemment), SNU.
  - Dynamisant les journées sports (JSAJ) au niveau national.
  - Convaincant les politiques locaux : faire passer la connaissance du PDI à l'échelle municipale (mission locale, programmes de réussite éducative, journées portes-ouvertes, forums).

## 4) PROPOSITIONS DE RECOMMANDATIONS

### Résumé des propositions



CA.I 2021/2022 – GTP1

- Communiquer
- Valider
  - Carnet de suivi/attestations
  - Onglet supplémentaire dans le LSU pour valider la première étape du parcours,
- Enregistrer :
  - Utiliser les SI existants ; connexion des systèmes d'informations du SNU
  - Utiliser le badge numérique qui sera expérimenté en 2023

### A court terme

#### Proposition 1

Utiliser le badge numérique qui sera expérimenté en 2023

Objet :

- Témoigner des expériences et implications dans des projets
- Echanger avec d'autres acteurs partageant les mêmes centres d'intérêt
- Revendiquer une appartenance à des groupes ou des communautés

Ce badge est :

- Personnel
- Infalsifiable (informations encodées, vérifiables et sécurisées)
- Diffusable (réseaux sociaux, CV)

## **Proposition 2**

S'appuyer sur l'expertise de l'EN en matière de compétences et de RGPD pour valider et reconnaître la réalisation du parcours et pour maintenir le lien

## **Proposition 3**

Création d'une certification/ d'un passeport Référentiel de compétences et d'expériences avec savoirs, savoir-faire et savoir-être... qui définiront les différentes étapes de cette certification (recensement des acquis)

## **A moyen terme**

### **Proposition 4**

Mener un travail de réflexion tripartite au sein de chaque étape du PID, entre le MinArm, ses partenaires (Éducation nationale) et le monde de l'entreprise, afin d'avoir une vision exhaustive des acquis des jeunes et de ce qui compte pour les futurs employeurs ou pour la poursuite de leurs études.

### Recensement des chaînes de communication possibles vis-à-vis des partenaires

- Education nationale : vers les enseignants, la communication passe intégralement par les trinômes académiques, qui sont les relais dans les académies
  - Enseignement de défense :
    - Modules de formation des professeurs d'HG où ils apprennent l'enseignement défense
    - Relais Défense : journée ponctuelle de formation
  - Orientation :
    - Modules ou plaquettes d'orientation suivant les académies pour les professeurs principaux en 3<sup>ème</sup> (pas national) → lancé par le recteur, via les IA-IPR (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) ou CIO (Centres d'Information et d'Orientation)
    - Existant : sur les sites d'académie, forte présence de communication sur le SNU
- Associations : le MinArm peut communiquer vers les présidents d'association pour leur présenter le PID (notamment réseau CAJ, Conseil Supérieur de la Réserve Militaire)
  - Associations d'anciens militaires (qui interviennent dans les établissements scolaires, secondaire et supérieur) : le MinArm peut passer par leur biais pour présenter le PID via une fiche reprenant les éléments de langage du PID
  - Passer par le CSRМ qui est en lien direct avec les associations « partenaires de la défense »
  - SGDF n'ont pas de lien direct avec le MinArm, même s'il existe un partenariat avec la Marine Nationale et les Scouts et Guides Marins
  - Envisager à terme un élargissement du périmètre du secrétariat général de la Garde Nationale pour encourager les entreprises partenaires à aller au-delà de simplement embaucher des réservistes : s'appuyer sur leurs capacités de communication et communiquer auprès des entreprises pour faire reconnaître et valoriser les apports du PID

## Synthèse de l'intervention sur les partenariats liés au PID

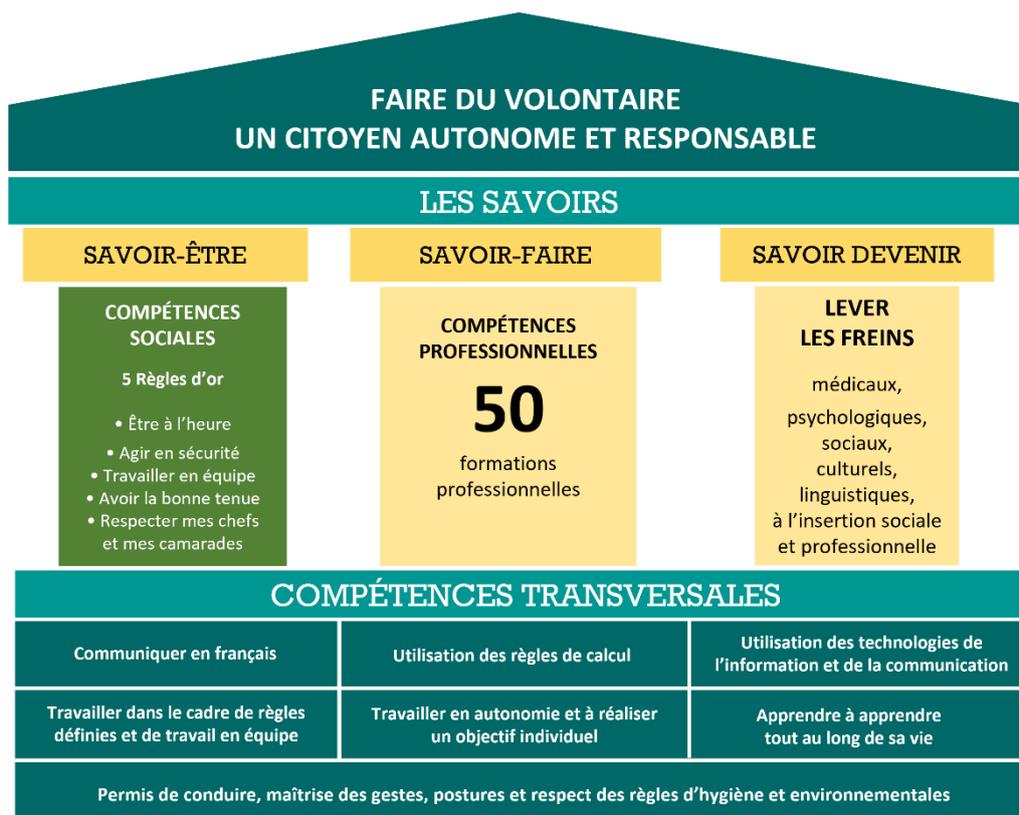
Sous-groupe 1:  
« Comment faire connaître le PID ? »



Développer les partenariats pour communiquer et faire rayonner le PDI

Les fédérations de parents d'élèves peuvent participer à la diffusion d'informations ou organiser des rencontres	L'ONISEP est un relais informatif à exploiter	L'armée lors des pôles métiers et engagement peut aider à faire connaître le PDI	Faire connaître les dispositifs et le PDI auprès des acteurs du monde associatif, de la défense et la mémoire	Développer les « bureaux défense et engagement » dans les grandes écoles et les universités	Renforcer la lisibilité des actions de l'IHEDN dans les universités.	Développer les actions en direction du secondaire en lien avec les programmes
--	---	--	---	---	--	---

## Synthèse de l'intervention sur le SMA/SMV



- Remarque: différence fondamentale entre l'acceptabilité de certaines actions dans les armées versus l' Education nationale: obéir sans réplique, discipline physique, „casser le téléphone portable“ : l'enfant est « intouchable » dans le monde civil
- Les armées n'ont pas le monopole du civisme

- Légion : pédagogie pour enseigner le français / bases de calcul / nouvelles technologies / autonomie / règles d'hygiène □ apprendre à apprendre.
- Remarque : chaque élève a aussi besoin de savoir cela
- Exemple : les 5 règles d'or du SMA
- SMA : 75% d'insertion professionnelle

## **Le badge numérique**

- Chantier que la Marine initie
- Fonctionnement : badge initialisé lors de la JDC, compatible avec Sparta
- Permet de tracer tous les contacts de la Marine nationale avec les jeunes
- Infalsifiable, le jeune l'utilise à sa guise, il peut y ajouter des expériences « non militaires », les armées y ajoutent les expériences validées
- Valable aussi pour des expériences incomplètes
- Les établissements scolaires peuvent l'enregistrer sur demande du jeune
- En cours de planification, mise en place Marine 2023, ce qui peut être un pilote
- C'est aussi une priorité pour la DSNJ

Président du GT : Mme Corinne Talon

Rapporteurs : Mme Dominique Desjonquères, Mme Victoire de Dinechin